

Bourse doctorale McConnell en économie appliquée
(McConnell Doctoral Fellowship)

La Chaire McConnell en économie appliquée est heureuse d'annoncer la création d'une bourse doctorale destinée aux étudiant·es du programme de doctorat en sciences économiques de l'Université de Montréal.

Description de la bourse :

L'objectif est d'encourager la recherche en économie appliquée, incluant l'utilisation de données américaines. La bourse sera octroyée à un·e doctorant·e réalisant une thèse en économie appliquée, incluant au moins un article fondé sur des données américaines, sous la direction ou codirection de la titulaire, Andriana Bellou.

Financement :

Le montant total de la bourse est de 30 000 \$ par étudiant·e, réparti comme suit :

- 10 000 \$ au début de la 3^e année
- 10 000 \$ au début de la 4^e année
- 10 000 \$ au début de la 5^e année

Cette portion du financement s'ajoute au soutien financier régulier offert à l'étudiant·e par le département.

À compter de la quatrième année, l'étudiant·e recevra également une subvention de voyage annuelle pour soutenir la présentation de ses travaux dans des colloques scientifiques et la diffusion de ses recherches.

Admissibilité et soumission de candidature

- **Candidat·es admissibles** : étudiant·es de deuxième année du doctorat en sciences économiques, ayant un intérêt pour l'économie appliquée et disposé·es à utiliser des données américaines.
- **Période de candidature** : mai de la deuxième année du programme. Date limite : 29 mai 2026
- **Dossier à fournir :**
 - Relevé de notes à jour
 - Proposition de recherche détaillée (3 à 4 pages) concernant un article de thèse

Comité de sélection et évaluation :

La bourse sera supervisée par un comité de deux membres: la titulaire de la Chaire et un·e professeur·e supplémentaire. Le comité évaluera la qualité scientifique du projet, tant au niveau du sujet que de la méthodologie, ainsi que les progrès de l'étudiant·e vers une complétion rigoureuse et pertinente de la thèse.

Le maintien de la bourse est conditionnel à l'atteinte de jalons académiques annuels.

Exigences annuelles (au plus tard le 15 août) :

- Rapport d'étape écrit comprenant:
 - Travaux accomplis au cours de l'année

- Versions préliminaires ou finales des articles de thèse
- Plan de recherche détaillé pour l'année suivante
- Présentation orale d'une heure devant le comité couvrant :
 - Progrès de la recherche
 - Développements méthodologiques
 - Objectifs pour l'année à venir

Jalons annuels précis :

- **Fin de la 2e année (15 août) :**
 - Version préliminaire d'un article incluant des résultats (15 à 20 pages)
 - Plan de recherche pour la 3e année
 - Présentation au comité
- **Fin de la 3e année (15 août) :**
 - Version finale du premier article
 - Version préliminaire du deuxième article avec résultats (15 à 20 pages)
 - Plan de recherche mis à jour pour la 4e année
 - Présentation au comité
- **Fin de la 4e année (15 août) :**
 - Version finale du deuxième article
 - Nouvelle proposition pour un troisième article (5 pages)
 - Plan de recherche pour la 5e année
 - Présentation au comité

Pour toute question, merci de contacter Andriana Bellou (andriana.bellou@umontreal.ca).